

| NOM                 | PRESENT | EXCUSE / ABSENT |
|---------------------|---------|-----------------|
| Guy POMET           | x       |                 |
| Jacqueline GUEVARA  | X       |                 |
| Christian THOMAS    | X       | EXC             |
| Catherine THOMAS    | X       |                 |
| Philippe JANNIN     | X       |                 |
| Jean-Louis ESTIENNE | X       |                 |
| Bruno MICHEL        | X       |                 |
| Charles CHAZOTTES   |         | EXC             |
| Patrick GUFONI      |         | EXC             |
| Dominique TRUCHET   | X       |                 |
| Marc CARATI         |         | EXC             |
| Patrick LECUBIN     |         | EXC             |
| Frédéric CHAUSSOY   |         |                 |
| André GHIELMETTI    | X       |                 |
| Frédéric BRACKE     | X       |                 |

La séance démarre à 16H45 à La Bastide Verte.

Le taux de présence est de 67%

L'ODJ a été envoyé aux membres du CA par mail.

L'approbation du compte rendu du CA du 17 octobre 2024 a été faite par retour d'email.

- 1) L'AG est programmée pour le 23 janvier 2024 à 17h30. Faire un rappel au niveau de FLORIE concernant la collation d'après AG. La convocation va être envoyée dès demain aux membres de l'AS. L'ensemble des rapports devront être prêts pour le 6 janvier 2025
- 2) Le calendrier des compétitions est fait pour les mois de janvier et février ainsi que les responsables. Ajout sur la compétition de classement le 11 janvier de 9 trous pour l'EdG.
- 3) Concernant les cours donnés par les Pros aux membres AS, le coût sera de 28€ pour 1h30 avec un mini de participants de 4 et maxi 6 par cession. Il y aura à chaque fois 3 thématiques, une par pro. L'inscription sera par mail auprès de F.CHAUSSOY, le paiement se fera directement au pro. La première cession se tiendra le 28 janvier à 10h30, la deuxième le 25 février à la même heure. On part sur la base d'une par mois et on affinera au fil du temps.
- 4) La trésorerie 2024 devrait être à l'équilibre. Concernant l'EDG, il reste sur le budget 2024 une somme de 724 € disponible jusqu'en fin d'année. Si le besoin s'en fait sentir Jacqueline GUEVARA responsable de l'EDG pourra en disposer à sa guise pour offrir des cadeaux aux gamins.
- 5) La journée d'information sur les règles de Golf organise le 24 octobre à 16h30 au Golf de VALGARDE, avec la présence de l'arbitre Georges BOUILLARD pour les explications a connu un fier succès. Nous pensons la renouveler en 2025.
- 6) Le budget des équipes, est reconduit à l'identique de celui de 2024 dans l'attente d'un rapport de C. THOMAS plus précis sur les compétitions de 2025 qui nous permettra de sélectionner certains déplacements par rapport à d'autres et ainsi rester dans le budget fixé.
- 7) Pour les SENIORS Provence, compte tenu des déplacements lointains avec des dates très rapprochées et un budget supplémentaire à prévoir il a été décidé par vote à mains levées et à l'unanimité de ne pas participer à ces compétitions pour 2025. Cela permettra ainsi de venir renforcer la participation de nos SENIORS Côte d'Azur.
- 8) Toujours aucun retour de la part de la Direction du Golf sur la convention 2025, celle-ci ayant été envoyée il y a maintenant 1 mois ½. Un retour serait absolument nécessaire avant le 15 janvier pour les compétitions programmés, coûts des déjeuners et GF.
- 9) La vente des polos se poursuit, les tailles manquantes ont été commandées.
- 10) Voir avec les capitaines des équipes une programmation de la couleur du polo lors de nos rencontres en équipes pour garder une homogénéité de nos participants aux différentes compétitions.

- 11) La prochaine NEWLETTERS paraîtra la première semaine de janvier. Il faudra faire un rappel pour que les inscriptions aux compétitions se fassent par RMS9 online dans la mesure du possible.
- 12) Réflexions sur les premiers prix des gagnants de nos compétitions (qui sont souvent les mêmes). Nous pensons faire pour certaines compétitions un tirage au sort de la manière suivante : le résultat sera proclamé dans l'ordre des performances et chacun tirera un papier sur lequel sera inscrit le lot à gagner et ainsi même les derniers pourront être les premiers ;
- 13) Etant donné que nous sommes limités à 5 conviviales par an, nous allons nous efforcer de faire des lots plus importants qu'à l'accoutumée en dotant ces compétitions de cadeaux pour tous offerts par l'ASGV ou éventuellement un sponsor.
- 14) À la suite du sondage fait auprès des membres de l'AS, environ 120 réponses reçues, la synthèse a été envoyée aux membres ainsi qu'à la Direction.
- 15) Aucune avancée dans le dossier du procès, toujours en attente.
- 16) Les remboursements des frais de déplacements des équipes se feront dans les règles qui ont été définies par le passé.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune demande de parole n'étant faite sur les sujets traités la séance est levée à 19H.

**Prochaine réunion du Bureau le 16 janvier (préparation de l'AG) à la Bastide Verte à 16h30**

**Prochaine réunion du CA , date à fixer : normalement 30 janvier ou 06 février**

***P/o Le Secrétaire ASGV***

***Bruno MICHEL***